

Proposition soumise à l'assemblée générale du 1^{er} décembre 2020

Considérant les événements des derniers mois touchant les enjeux de la liberté académique ;

Le comité exécutif recommande à l'assemblée générale que :

- Le SPPCM reconnaisse la valeur importante de la liberté académique afin de maintenir un milieu d'éducation sain où le dialogue est possible dans le respect de chacun, sans que les enseignants-es subissent indument un débat de société qui dépasse les frontières du milieu académique.
- Le SPPCM reconnaisse également la délicate question d'équilibre entre la position d'autorité de l'enseignant-e et le ressenti des minorités.
- Le SPPCM enclenche un dialogue avec la direction des études pour connaître sa position par rapport à ces enjeux et ces questions.
- Le SPPCM réitère son devoir de représentation et de défense des droits de ses membres dans le respect des mécanismes de la convention collective